

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2013

Délibération n° D-2013-386

**Demande de subvention C.U.C.S - Poney Maître d'école dans
les écoles situées en Zone d'Education Prioritaire**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU,
Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction de l'Education

**Demande de subvention C.U.C.S - Poney Maître
d'école dans les écoles situées en Zone d'Education
Prioritaire**

Madame Delphine PAGE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Considérant que le poney peut être un formidable « maître d'école » pour l'enfant, la Ville de Niort a souhaité développer un projet avec les écoles situées en Zone d'Education Prioritaire (Z.E.P.), en s'appuyant sur le poney comme fil conducteur de tous les apprentissages et outil de médiation.

La mise en œuvre de ce projet repose sur un partenariat entre l'Inspection Académique, le centre équestre, la Ville et les parents, dans le cadre d'un projet pédagogique travaillé en étroite collaboration.

Tous les jeudis, pendant 8 à 10 semaines, une classe de grande section de maternelle est transplantée au centre équestre. Les enfants sont répartis en 4 ateliers distincts et passent au cours de la journée sur l'ensemble des ateliers. Tous les apprentissages tournent autour du poney :

- atelier n°1 : activités pédagogiques ;
- atelier n°2 : équitation ;
- atelier n°3 : connaissance de l'univers du poney découverte des équipements et des outils ;
- atelier n°4 : repos, motricité, retour sur l'activité du matin.

Avec la participation active de parents bénévoles à chaque séance, cette action permet d'impliquer les familles dans la scolarité de leurs enfants et de nouer des liens de confiance avec les équipes enseignantes, essentiels pour la réussite des enfants.

Cette action, qui a démarré en 2009 par une phase expérimentale, est désormais intégrée dans les projets d'école.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, (C.U.C.S.), dans le cadre du volet « Parentalité/Réussite éducative » a pour objectif de valoriser le rôle de parent et de développer au niveau collectif l'épanouissement et la valorisation de l'enfant par l'ouverture culturelle, la pratique sportive et la prise en compte de comportements marginaux de certains élèves.

Le but de ce dispositif est d'améliorer la vie quotidienne au sein de ces quartiers mais aussi de favoriser l'égalité des chances.

Le projet Poney Maître d'Ecole s'inscrit parfaitement dans ces objectifs.

Afin de poursuivre cette action avec les écoles maternelles situées en Z.E.P., il est proposé de solliciter la Communauté d'Agglomération de Niort, pour une participation financière au titre du C.U.C.S., pour la prochaine année scolaire 2013/2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à :

- solliciter auprès de la CAN une subvention d'un montant de 5 000 € dans le cadre du volet « Parentalité/Réussite éducative » du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sur le projet "Maître d'Ecole" ;

- signer la convention de subventionnement à intervenir.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE